

BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

UFA Auguste Béhal - Lens

BÂTIMENT

NIVEAU 3



LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire. Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...). Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. Il évolue vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études, responsable de fabrication en atelier, voire d'adjoint au chef d'entreprise.

LA FORMATION

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

- Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans
- Enseignement technologique et professionnel : 700 heures pour les 2 ans

Épreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP). La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines en centre de formation, 2 semaines en entreprise

DÉBOUCHÉS

- Charpentier bois

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence pro production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois
- Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'arts et métiers
- Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'Université de Lorraine
- Diplôme d'ingénieur de l'École supérieure du bois

CONDITIONS D'ACCÈS

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans
- Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).
Être titulaire d'un des Bac suivants : Bac général S série scientifique, Bac pro Technicien constructeur bois, Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés, Bac pro Technicien de scierie, Bac pro Technicien menuisier-agenceur, Bac techno STI2D architecture et construction

INFOS PRATIQUES

Accès : TADAO Ligne Bulle 3

Gare à 25 mins

Site : www.behallens.com

Tél : 03 21 14 21 54

Mail : ufa.behal@ac-lille.fr



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

UFA Béhal
6 rue Paul Eluard
62300 LENS